



L'ECHO CHAPELAT



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - LES GRANDES CHAPELLES - AUBE - N° 71 HIVER 2019

Lisez le journal sur <http://www.lesgrandeschapelles.com>



SOMMAIRE

Le mot du Maire / Mairie / Rappel	p1
Cérémonie des vœux	p2
Recensement / Naissance	p2
Paroisse	p2
Repas des anciens	p3
Club des Loisirs / Concours de belote	p3
L'Eden d'Amand' Douce	p3
Corps de Sapeurs-pompiers	p4
Nos écoles du RPI	p5
Cérémonie du 11 novembre	p6
ACM Les P'tits Loups	p6
Nouveau désherbant	p7
Décisions du conseil municipal	p8-10

MAIRIE

Tel : 03.25.37.52.59.
Fax : 03.25.37.99.91.
Mail : lesgrandeschapelles.mairie@wanadoo.fr

Ouverture au public :
De 9h à 12h du mardi au samedi

RAPPEL

Les après-midis,
le secrétariat de Mairie
est **FERME** au public.

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les arbres voie de Plancy et tertre de Premierfait ont été taillés. Il faut maintenant procéder à la répartition des coûts et facturer aux propriétaires le travail réalisé au mètre linéaire près.

Les travaux rue du Transformateur, rue du Stade, rue de Rilly, ruelle Cornue et rue des Sentiers ne sont pas prêts d'être terminés. Le transformateur-cabine qui se trouve derrière le lotissement des Ouches doit être mis à la place du transformateur en tour qui se trouve 2 rue du Stade. Au départ, un transformateur provisoire devait être installé sur un terrain à côté, le temps de travaux ; mais aujourd'hui, l'entreprise souhaite répartir notre consommation totale sur les autres transformateurs du village. Il faudra donc attendre une période plus propice pour procéder à cette modification ... au printemps ?!

Restera ensuite à s'occuper du téléphone.

Le département a financé l'arrivée de la fibre optique au centre des villages. Aux Grandes Chapelles, elle est arrivée en juillet 2018. La région Grand-Est et la ComCom Seine et Aube financent quant à elles, la fibre jusqu'aux habitations. Elle arrivera dans nos maisons en 2022, son raccordement sera effectué par Losange. Une antenne FREE de 41 m de haut devrait être installée derrière la station de pompage voie de Lormet. Tous les papiers sont faits, reste la décision finale de l'opérateur.

Les travaux importants pour cette année sont les suivants :

- Construction de l'école maternelle,
- Réalisation de la cantine - garderie,
- Et peut-être le lancement des travaux de l'église.

Enfin, la place de correspondant(e) pour l'Est Eclair reste toujours vacante et Madame Patricia COQUELEY, agent recenseur, vous aidera à compléter l'enquête entre le 17 janvier et le 16 février prochains.

**Les conseillers municipaux et le personnel communal
se joignent à moi pour vous souhaiter
une bonne et heureuse année 2019 !**

Bien cordialement,

D. Gamichon



CÉRÉMONIE DES VŒUX

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée samedi 12 janvier à la salle des fêtes du village. Après le discours présentant le bilan de l'année, ainsi que les projets à venir, chacun a partagé un verre de l'amitié accompagné d'une part de galette !



RECENSEMENT
de la population 2019

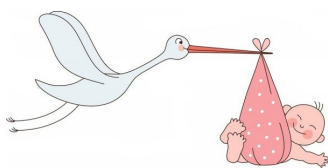
DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Cette année, notre village était concerné par le recensement de la population. Entre le 17 janvier et le 16 février 2019, **Madame COQUELEY Patricia** est passée dans l'ensemble des foyers chapelats. Elle vous aura, soit remis des codes d'accès pour enregistrer vos données sur le site Internet dédié, soit aidé à remplir les documents sous format papier.

Nous vous remercions encore pour l'accueil que vous lui avez réservé. Rendez-vous est pris dans 5 ans pour un nouveau comptage des habitants de notre village !

NAISSANCE



* Soline LEMEE,
née le 07/11/2018
(8, Petite Rue)



PAROISSE

Notre village se réjouit de recevoir la messe dominicale de la paroisse Méry-Plancy, le **23 juin prochain à 10h30**, en son église classée du XVI dédiée à Saint Pierre et Saint Paul.

Nous vous y attendons nombreux !

REPAS DES ANCIENS

Le samedi 20 octobre 2018, une trentaine d'anciens avait répondu présent à l'invitation de la commune, pour passer une agréable après-midi, égayé d'un délicieux repas concocté par les Ets Brelest.



Ces moments conviviaux sont essentiels car ils permettent de mettre à l'honneur les doyens du village et d'accueillir les « nouveaux » qui entrent dans une nouvelle ère de leur vie. Merci à eux !

CLUB DES LOISIRS

Jeudi 20 décembre 2018, le Club des Loisirs a fêté Noël à la salle communale. Le repas était en partie concocté par les dames du club. L'après-midi s'est poursuivie avec nos jeux traditionnels.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les jeudis après-midi.

Bonne année à tous !




Le Club de Loisirs organise un concours de belote à la salle des fêtes des Grandes Chapelles :

Samedi 09 mars 2019 à 13h30

Notez bien la date !

L'Eden d'Amand'Douce

by Amandine De Smet

 Institut de Beauté Mobile



Retrouvez votre esthéticienne
tous les Mardis matin
sur la place de la Mairie
Les Grandes Chapelles

Épilation – Soin Visage & Corps – Massage Relaxant
Soin Mains & Pieds - Vernis Semi Permanent
Maquillage – Forfaits Mariée...

L'Eden d'Amand'Douce

Tel: 07.86.28.63.08

www.eden-amanddouce.wixsite.com/institut-mobile



CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE LES GRANDES CHAPELLES

Merci

L'Amicale des sapeurs-pompiers des Grandes Chapelles remercie chaleureusement les habitants du village pour l'accueil qu'ils leur réservent lors du passage des calendriers, ainsi que pour les dons qu'ils reçoivent tout au long de l'année en remerciements des diverses interventions.

L'année 2018 était d'ailleurs une année exceptionnelle en terme de destruction de nids d'hyménoptères : **83** au total. C'est **Maryvonne BONFILS** qui a répondu correctement à la question : elle remporte le panier garni.



Le samedi 08 décembre 2018 s'est tenu le repas de la Saint Nicolas.



A cette occasion, **Anthony MAUVAIS** s'est vu remettre les galons de Caporal. Quant à **Jean MOREAU** et **Philippe CRINDAL**, ils ont obtenu le diplôme d'équipier.

Nous leur adressons nos sincères félicitations et leur souhaitons une bonne continuation au sein de l'équipe !



NOS ÉCOLES DU RPI

Anthony et Francis, sapeurs-pompiers au village, se sont rendus à l'école primaire des Grandes Chapelles pour effectuer une sensibilisation aux gestes de premiers secours auprès des élèves de CM1-CM2. Grâce au mannequin récemment acquis par la compagnie, les élèves ont pu s'exercer à quelques exercices de secourisme.



Pour conclure, les élèves se sont montrés très assidus et très intéressés tout au long de la sensibilisation. Merci pour cette expérience qui semble importante à renouveler.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cela commence à devenir une coutume : la chorale itinérante du RPI a repris du service à l'occasion de la dernière cérémonie du 11 novembre.

Il est toujours émouvant pour les anciens d'entendre la jeune génération entonner la Marseillaise en hommage aux victimes des guerres.



A poursuivre pour ne pas oublier ...

ACM LES P'TITS LOUPS

Le thème des vacances de la Toussaint a porté sur Halloween et ses origines, avec notamment un quizz pour tester les connaissances des enfants sur cette fête qu'ils aiment beaucoup. Un bal des monstres, des chasses aux trésors « Monstres et fantômes », ainsi que le traditionnel défilé aux bonbons sont venus agrémenter ces vacances.



Les enfants ont également pu visiter le château de la Motte Tilly en partenariat avec l'accueil de loisirs de Villacerf, où ils ont réalisé de magnifiques masques d'automne à partir de végétaux.



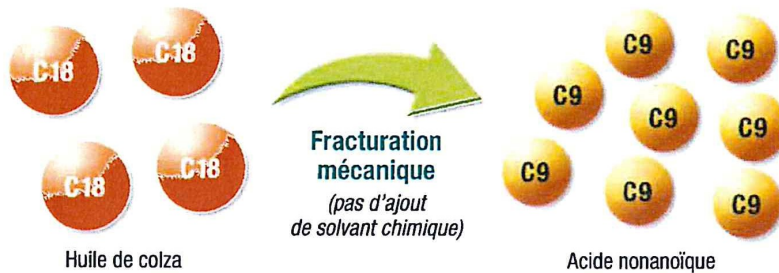
REPENSEZ LES MÉTHODES DU DÉSHERBAGE RAISONNÉ

KATOUN est un dessiccant naturel d'origine végétale de biocontrôle, formulé avec des adjuvants bio-sourcés. Il permet de limiter la flore indésirable dans les zones de Parcs, Jardins et Trottoirs, de cimetières et de voies de communication, sur surfaces perméables.

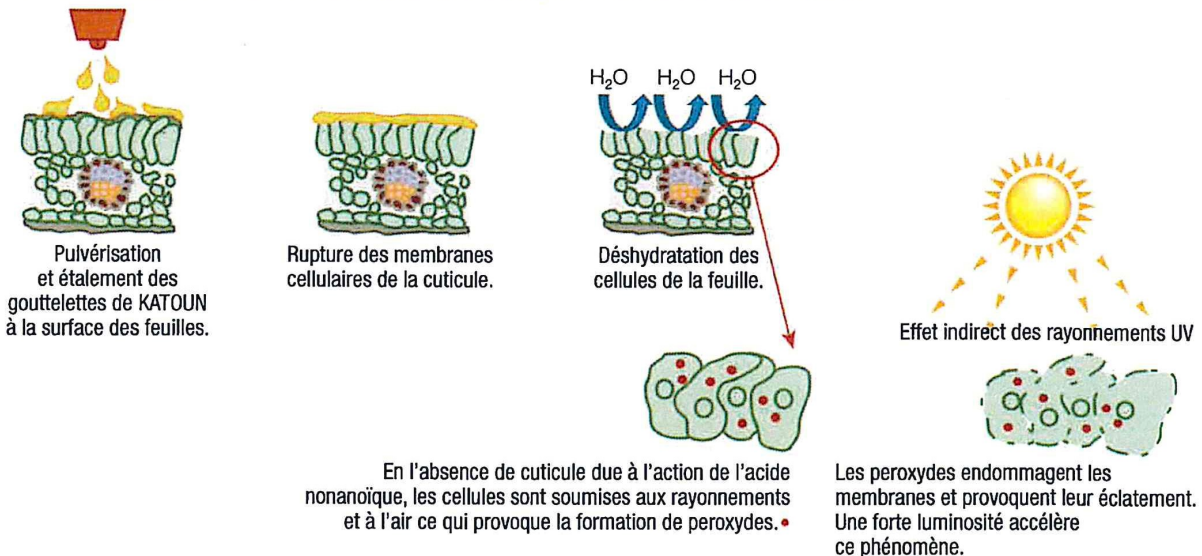
A base d'acide nonanoïque issu de l'extraction strictement physique d'huile de colza, il agit de façon curative en perturbant la perméabilité de la membrane cellulaire de l'épiderme des plantes.

La plante se déshydrate et se dessèche en quelques heures.

Issu d'huile de colza



Mode d'action naturellement simple : la dessiccation



Période d'emploi

KATOUN s'emploie préférentiellement sur les périodes de forte luminosité et de températures supérieures à 15°C.

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2018

En exercice : 9 Présents : 8 Votants : 8

1—Tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 01/01/19

Monsieur le Maire informe Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de revoir les tarifs de caution et de chauffage pour la salle des fêtes.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, **FIXE** les tarifs suivant à compter du 01 janvier 2019 :

	Habitants commune		Résidents extérieurs		Sociétés extérieures	
	location	caution	location	caution	location	caution
Vin d'honneur	45€	90€	80€	160€	100€	200€
Repas journée semaine	95€	190€	160€	320€	250€	500€
Location week end	140€	280€	220€	440€	300€	600€
Electricité	Gratuit		Gratuit		Gratuit	
Chauffage	<u>Journée</u> : 20€ <u>We</u> : 40€		<u>Journée</u> : 20€ <u>We</u> : 40€		<u>Journée</u> : 20€ <u>We</u> : 40€	
Forfait ménage	80€		80€		80€	

2—Avenant n°1 : travaux d'assainissement des eaux pluviales de la rue Neuve

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de voirie rue du Transformateur et d'assainissement des eaux pluviales rue Neuve sont en cours.

Lors d'une réunion de chantier, il a été constaté que des avaloirs manquaient dans le projet rue des Deux Justices et qu'il est nécessaire de refaire une partie des trottoirs rue Neuve et rue du Foyer.

Le montant de ces travaux s'élèvent à 18 325,00€ HT – 21 990,00€ TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité **ACCEPTE** le devis et autorise M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 octobre 2018

En exercice : 9 Présents : 6 Votants : 6

1—Emprunt pour la construction de l'école maternelle et pour les travaux d'aménagement d'un bâtiment avec extension pour le projet NAP-cantine-garderie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un emprunt pour financer les travaux de construction de l'école maternelle et les travaux d'aménagement d'un bâtiment avec extension pour le projet Nap cantine garderie, la somme nécessaire est de 300 000 €.

Après avoir consulté les différentes propositions et avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE, à l'unanimité d'accepter l'offre du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne :

- ◆ Un crédit sur 8 ans avec un taux fixe de 0,89%
- ◆ Frais de dossier : 300€
- ◆ Pas de souscription de parts sociales
- ◆ Echéances trimestrielles
- ◆ En cas de remboursement anticipé :
indemnité semi-actuarielle + 2 mois d'intérêts

DECIDE d'inscrire ces crédits au budget 2018 en recette d'investissement compte 1641.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

2—Répartition des frais de garderie-cantine entre les communes du RPI Les Grandes Chapelles—Chapelle Vallon—Premierfait pour l'année 2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les frais de fonctionnement de la garderie cantine pour l'année 2017 sont à répartir entre les communes du RPI, Les Grandes Chapelles, Chapelle Vallon et Premierfait. Dans le tableau, ci-dessous, sont détaillés les frais avancés par les communes des Grandes Chapelles et Chapelle Vallon à répartir entre les trois communes :

**RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA GARDERIE - CANTINE
DU RPI LES GRANDES CHAPELLES - CHAPELLE - VALLON - PREMIERFAIT**

Année 2017 (1er janvier 2017 - 31 décembre 2017)			
	Réglés par les Gdes Chapelles	Réglés par Chapelle Vallon	Réglés par Premierfait
H ESAT (repas cantine)	13 213,81		
H Alimentation (goûter garderie)	843,37		
H Produit entretien/hygiène	527,91		
H Pharmacie autorisée	90,51		
H Matériel et fournitures animation	289,41		
H Fournitures de bureau	104,76		
H Rémunération personnel et charges	59 597,44		
H Frais secrétariat	860,16		
H Chauffage		2 796,30	
H Electricité		824,74	
H Papier, enveloppes	22,65		
H Frais photocopieuse	124,00		
H Poubelles		404,58	
H Téléphone/internet		635,80	
H Sorties (bus, entrée,,)	1 680,10		
H Visites techniques		592,12	
H Entretien chaudière		174,06	
H Fosses septiques		111,26	
H Produit lave vaisselle		337,34	
H Assurance bâtiment		758,60	
H Frais TIPI et CESU	35,98		
H Vêtements de travail	152,69		
Facturation aux familles	27 191,18	0,00	0,00
Aide Département	463,75	0,00	0,00
Aide CAF	14 402,66	977,94	0,00
Aide MSA	155,16	0,00	0,00
TOTAL	35 330,04	5 656,86	0,00
TOTAL DES DÉPENSES	40986,90		

Somme à répartir par habitant	40986,90		
Total d'habitants	758	406	250
Côut /commune	21953,41	13518,11	5515,39
Doit /commune	21953,41	13518,11	5515,39

la commune des Gdes Chapelles à trop versé :		-13 376,64 €
la commune de Chapelle Vallon doit :		7 861,25 €
la commune de Premierfait doit :		5 515,39 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les calculs,
- **DEMANDE** qu'un titre 7 861,25€ soit établi à la commune de Chapelle Vallon et qu'un titre de 5 515,39€ soit établi à la commune de Premierfait.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 novembre 2018

En exercice : 9 Présents : 6 Votants : 6

1—Attribution des marchés de travaux pour la construction de l'école maternelle

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une procédure d'appel d'offres en 14 lots a été lancée le 19 septembre 2018 pour la construction de l'école maternelle.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 24 octobre 2018.

Après analyse des offres, les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1- Terrassement-VRD-Plateforme : PROFIL TP pour un montant de 82 761,09 € HT

Lot 2- Gros œuvre-maçonnerie-enduits extérieurs : GIANI CONSTRUCTION pour un montant de 96 035,30 € HT

Lot 3- Charpente bois : CHEMOLLE pour un montant de 31 498,47 € HT

Lot 4- Couverture : VAILLANT COUVERTURE pour un montant de 27 905,08 € HT

Lot 5- Etanchéité multicouches : *INFRUCTUEUX*

Lot 6- Menuiseries extérieures acier/aluminium : FRANCE 2000 pour un montant de 56 005,00 € HT

Lot 7- Cloisons-doublages-isolation-plafonds : *INFRUCTUEUX*

Lot 8- Menuiseries intérieures-revêtements muraux-protections : ROLAND LEGRAND pour un montant de 26 427,00 € HT

Lot 9- Electricité CFO-CFA-chauffage-ventilation mécanique : ASSIER pour un montant de 62 609,50 € HT

Lot 10- Plomberie-sanitaires : DENIS MASSON pour un montant de 30 802,20 € HT

Lot 11- Sols souples : CHARRIER pour un montant de 28 996,23 € HT

Lot 12- Peintures-revêtements muraux-traitements acoustiques : PF BATIMENT pour un montant de 17 286,77 € HT

Lot 13- Espaces verts-clôtures-portails : LEFEVRE PAYSAGE pour un montant de 7 535,91 € HT

Lot 14- Signalétique : SIGNARAMA pour un montant de 4065,00 €

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** 12 lots de l'appel d'offres (lot n°1-2-3-4-6-8-9-10-11-12-13-14) pour la construction de l'école maternelle,

- **DECLARE** les lots 5 et 7 infructueux et **CHARGE** Monsieur le Maire de lancer une nouvelle consultation pour ces lots,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

2—Attribution des marchés de travaux pour le projet NAP-cantine-garderie

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une procédure d'appel d'offres en 10 lots a été lancée le 13 septembre 2018 pour la construction de l'école maternelle.

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 12 octobre 2018.

Après analyse des offres, les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1- Terrassement-Maçonnerie-Ravalement- Restauration-Raccordement-Réseaux : SARL LALLE Régis et fils pour un montant de 128 930,51 € HT

Lot 2- Charpente métallique-Charpente bois : SAS DYBIEC OBS pour un montant de 55 006,00 € HT

Lot 3- Couverture métallique-Couverture tuiles : SAS VAILLANT COUVERTURE pour un montant de 22 726,64 € HT

Lot 4- Menuiseries-Fermetures: EURL CHAMPAGNE MENUISERIE pour un montant de 38 742,00 € HT

Lot 5- Plâtrerie-Isolation : EURL CHAMPAGNE MENUISERIE pour un montant de 44 277,30 € HT

Lot 6- Electricité-Courants faibles-Ventilation : EGBI CHRETIEN pour un montant de 24 526,26 € HT

Lot 7- Chauffage central en prolongement chaudière fuel : *INFRUCTUEUX*

Lot 8- Plomberie-Sanitaire : *INFRUCTUEUX*

Lot 9- Carrelages-Faïences : Ets PEUGNET pour un montant de 37 633,80 € HT

Lot 10- Peintures : PF BATIMENT pour un montant de 12 172,01 € HT

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** 8 lots de l'appel d'offres (lot n°1-2-3-4-5-6-9-10-) pour le projet NAP Cantine Garderie,

- **DECLARE** les lots 7 et 8 infructueux et **CHARGE** Monsieur le Maire de lancer une nouvelle consultation pour ces lots,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.